

Formation à l'enseignement pour les écoles de maturité

Titre conféré

Diplôme d'Enseignement pour les Ecoles de Maturité (DEEM). Le DEEM est un diplôme d'Etat reconnu par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Seul ce titre donne l'autorisation d'enseigner dans les écoles de maturité.

Options

Possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand».

Langues d'études

Au choix, études en français, en allemand ou en français et allemand

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant enseigner dans les écoles préparant à la maturité. Elle comprend une formation scientifique – portant sur une ou deux disciplines d'enseignement et dispensée dans les Facultés universitaires correspondantes – et une partie pédagogique et didactique, gérée par le Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF). Cette dernière partie, qui correspond à une formation post-master, s'étend sur deux semestres à temps complet. Elle comprend une formation pratique ainsi qu'un volet théorique s'articulant en 3 domaines de formation: didactique spécifique, sciences de l'éducation et didactique et pratique d'enseignement. Ce dernier domaine s'effectue dans les établissements scolaires de degré secondaire 2 sous la forme d'un stage. Il implique également une participation active à la vie de l'école.

Profil du programme d'études

Le cursus permet aux candidates et candidats d'acquérir un Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM). Il est organisé de manière à articuler des stages autour des savoirs issus des sciences de l'éducation et des didactiques. Il porte en principe sur deux disciplines d'enseignement.

Organisation générale des études

Le DEEM est une formation duale qui comprend:

1. une **partie scientifique** constituée du master et, parfois, avec des conditions complémentaires qui dépendent de la Faculté et des disciplines concernées. Cette formation doit porter sur deux disciplines d'enseignement. La possibilité d'une formation à une seule discipline est acceptée dans certains cas, pour autant que la formation académique dans la discipline comprenne au minimum 120 crédits ECTS;
2. une **partie pédagogique et didactique** comprenant des cours et une formation pratique; cette partie, gérée par le

Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF), correspond à une formation post-master et s'étend sur deux semestres à temps complet.

Description des domaines

Domaine 1: Sciences de l'éducation et didactique

Ce module – constitué de cours – vise à faire connaître et comprendre les apports de la pédagogie et de la didactique générale au processus enseignement-apprentissage et à offrir une vue d'ensemble des outils conceptuels les plus importants générés par les champs des sciences de l'éducation. Il traite aussi des caractéristiques du public-cible de l'enseignement en abordant la question de l'hétérogénéité en classe et des particularités de l'adolescence. La question de l'évaluation des apprentissages, mise ensuite en œuvre dans les disciplines d'enseignement des étudiantes et étudiants, fait également partie des objectifs de ce module.

Domaine 2: Didactique spécifique

Ce module est orienté sur la didactique spécifique de la (ou des) discipline(s) enseignée(s). Cette formation comporte:

- des apports conceptuels, principalement sous la forme de cours et de séminaires permettant à l'étudiante ou à l'étudiant de développer sa capacité à élaborer et analyser son enseignement en s'appuyant sur les savoirs de référence;
- de l'observation dans les classes (des disciplines de la candidate ou du candidat) et de l'analyse des démarches didactiques spécifiques;
- un travail comprenant une réflexion ciblée sur l'utilisation du numérique dans la/les discipline(s) d'enseignement ainsi que la mise en place et l'évaluation d'un scénario pédagogique MITIC durant le stage.

Domaine 3: Pratique d'enseignement (stage)

Ce module à visée professionnalisante permet aux étudiantes et étudiants un contact privilégié avec le terrain de leur future profession. Il est structuré en diverses phases qui leur permettent d'appréhender progressivement l'expérience de transmission des connaissances relatives aux disciplines d'enseignement choisies. Au niveau des stages, les étudiantes et étudiants qui se forment pour une seule discipline réalisent deux stages (labellisés disciplines 1 et 2), soit 18 crédits ECTS au total, dans leur seule discipline.

Organisation des études

Structure des études

60 crédits ECTS (formation pédagogique), 2 semestres
[Tableau](#) des programmes d'études de niveau bachelor et master donnant accès à la formation dans la discipline d'enseignement correspondante, dans le cadre du DEEM.

Plan d'études

<http://studies.unifr.ch/go/wpU4d>

Admission

Pour être admise ou admis dans cette formation, il est nécessaire d'être en possession d'un master au 15 juin qui précède l'entrée en formation. Par ailleurs, il est possible qu'une épreuve de limitation d'accès au DEEM soit organisée pour le cas où il y aurait plus de candidatures que de places de stage à disposition.

Contact

Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à
l'enseignement au secondaire (CERF)
Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité (DEEM)
Prof. Pierre-François Coen
pierre-francois.coen@unifr.ch
Monique Castella
monique.castella@unifr.ch
<http://studies.unifr.ch/go/fr-cerf>